

La Ville de Troyes offre 1 heure de stationnement !

Afin de dynamiser le centre-ville et soutenir l'activité des commerçants, la Ville de Troyes met en place 2 actions complémentaires autour du **stationnement gratuit**.

1) 1 heure de stationnement offerte pendant les soldes

À l'occasion du lancement des soldes d'été, la Ville offre 1 heure de stationnement gratuit **du mercredi 25 au samedi 28 juin 2025**, pour encourager les achats en centre-ville.

Offre valable :

De 9h à 12h et de 14h à 19h

Dans les parkings suivants : 14-Juillet, Argence, Victor-Hugo, Michel-Laclos, Langevin, Bégand, Halles, Cathédrale, Hôtel de Ville, Danton et Perier

2) 1 heure gratuite place Saint-Rémy à partir du 1er juillet

Dès le 1er juillet 2025, le stationnement devient gratuit pendant **1 heure sur la place Saint-Rémy**, afin de faciliter l'accès à ce secteur commerçant.

Rappel des dispositifs de stationnement gratuit existants

Sur voirie :

- o 30 minutes gratuites par jour entre 9h et 19h
- o Gratuité les jeudis et vendredis à partir de 17h (hors zone jaune)

Dans certains parkings :

- o 2h30 gratuites aux parkings 3 Seine et Jules-Guesde
- o 2h gratuites au parking Jean-Schiffer

Dans tous les parkings clos de surface :

- o Gratuité de 19h à 9h, de 12h à 14h, ainsi que les dimanches et jours fériés

Votre contact

Service relations presse

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr